

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Reforme-du-lycee-l-inspection-generale-releve-de-nombreuses-difficultes>



école & société

Réforme du lycée : l'inspection générale relève de nombreuses difficultés

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : lundi 2 mars 2020

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

L'inspection générale (IGÉSR), dans une note rédigée pour le comité de suivi de la réforme du lycée, défend la logique de la réforme mais détaille de nombreuses difficultés que le SE-Unsa pointe depuis plusieurs mois.

D'après l'inspection générale, la logique de la réforme du lycée général avec l'abandon des séries L, ES et S au profit d'un choix de spécialités plus ouvert, est appréciée des élèves et de leurs familles. Elle relève néanmoins des grandes différences dans l'offre de formation qui dépend des choix des lycées. Elle confirme que le choix des spécialités est fortement corrélé aux CSP des familles des lycéens et reste très genré (« parfois jusqu'à la caricature »).

L'inspection générale pointe la survalorisation des enseignements de spécialité au détriment du tronc commun (plus de 57 % du temps des élèves, NDLR). Les programmes des spécialités sont souvent lourds et exigeants alors qu'en première les niveaux des élèves sont très divers. Le risque de voir se détourner les élèves de certaines spécialités, notamment scientifiques, est réel.

L'introduction du contrôle continu au bac avec les E3C permet à l'inspection générale de pointer une confusion entre la logique de certification (baccalauréat) et la logique de la formation (notes « balises »). Selon l'IGESR, sur le terrain, la logique de certification l'a emporté sur celle de formation, par une organisation complexe des épreuves qui prive les élèves d'heures d'enseignement.

Après avoir qualifié les tests de positionnement de seconde comme peu utiles et constaté que l'accompagnement personnalisé est mis en place de façon « très variable », l'inspection générale interroge sévèrement l'effectivité de la généralisation des 54 heures d'éducation à l'orientation prévues chaque année. Cela serait pourtant indispensable quand les parcours de formation sont plus personnalisés, sauf à laisser jouer les inégalités entre ceux qui ont les clés et les autres.

L'IGÉSR alerte enfin sur la rentrée prochaine et sur le fait que les paires de spécialités en terminale risquent d'être très nombreuses et donc de générer de nombreux groupes à effectifs faibles, difficiles à financer. L'inspection générale détaille le cas des options mathématiques complémentaires et expertes qui risquent d'être très demandées en terminale avec, dans une moindre mesure, l'option droit et grands enjeux du monde contemporain (DGEMC). Ces options, qui devront être financées sur les marges d'autonomie des établissements, vont sans doute obliger les lycées à fermer les options d'arts, de 3^e langue vivante ou de langues anciennes. Et de conclure : « En tout état de cause, le montant de la DHG et le financement des options en classe de terminale seront un point très sensible de la rentrée 2020 ».

L'inspection générale détaille de nombreuses interrogations des enseignants en lycée que le SE-Unsa relaie au comité de suivi de la réforme. Elle ne dit rien de nouveau mais en les prenant à son compte, elle les légitime aux yeux du public. Le ministre devra revenir rapidement sur certains points : allègement du contrôle continu, financement des options facultatives et programmes de spécialité trop lourds par exemple.